

le mag

BULLETIN
MUNICIPAL

2019



République Française

MAIRIE D'ANGERVILLIERS

Rue du Château
91470 Angervilliers



01 64 59 02 06
ville-angervilliers.fr



Assainissement Aménagement Urbain

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : contact@tpe-essonne.fr



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Cabinet Olivier BLONDEAU

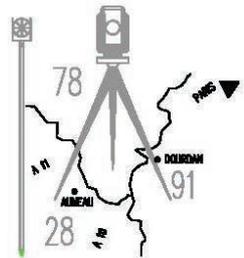
Géomètre-Expert Ingénieur E.T.P.

1, rue de la Gaudrée
91415 DOURDAN CEDEX

Email: contact91@blondeau-geometre.fr

Tél: 01 64 59 77 45 - Fax: 01 64 59 59 03

"A vos côtés depuis 1840"



5 bis rue de Limours
91470 ANGERVILLIERS
Tél : 01 64 59 18 38 - Fax : 09 56 81 32 86
E-mail : pharmacie.clausier@free.fr
Site : pharmacieclausier91.pharminfo.fr

PHARMACIE CLAUSSIER



**PRODUITS
VÉTÉRINAIRES**



HERBORISTERIE



HOMÉOPATHIE



**MATÉRIEL MÉDICAL
LOCATION / VENTE**



**AGRÉÉE
ORTHOPÉDIE**

Heures d'ouverture :

lundi de 14h30 à 19h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
samedi de 9h30 à 18h sans interruption

Chères angervilliéroises, Chers angervillériois,

Bien que la loi ne l'interdise pas, dans un souci de parfaite neutralité, je ne désire pas prendre la parole durant la période préélectorale.

En ce début d'année 2020, Je forme pour vous des vœux de succès individuels et collectifs, des vœux de santé parce que c'est la base de tout, des vœux de bonheur parce que c'est là l'essentiel.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude. Je leur adresse, une pensée particulière et je forme le vœu que 2020 leur apporte guérison, courage, espérance et réconfort.

Je vous souhaite une bonne lecture et une très belle année 2020.

Bien fidèlement
Dany Bojer



MUNICIPALITÉ

Vœux du maire	5
Visite du préfet	5
Visite de la sénatrice	5
Cérémonie du 11 novembre	6
Élections européennes	6
Hommages	7
Les papilles	7
Budget communal	7

ENVIRONNEMENT

Fleurissement du village	10
Assainissement	10
Espaces connectés	10
Bois de la Jousserie	12
Essonne propre	12
Compteur communicants	13

URBANISME

PLU	14
Carrière	14
Contournement	15
Parc du Château secteur sud et nord	16

TRAVAUX

Aménagement	18
Travaux et entretien	19

ÉDUCATION

École maternelle	20
École élémentaire	21
Activités	22

COHÉSION SOCIALE

Téléassistance	23
Visite du Sénat	24
Réunion avec la gendarmerie	24
Voyages : Le Mans, Rouen et Péronne	25
Les jeunes Majeurs	26
Les Nouveaux Arrivants	26
Réunion Fibre	26
Une année, un arbre, des enfants	26

CULTURE

Concert EMH	27
Fête de la peinture	27
Fête du village	27
Journée du patrimoine	28
Brocante et Forum des associations	28
Loto du Téléthon	29
Le Colombier	29
Spectacles et décoration de Noël	30

ASSOCIATIONS

Associations du village	de 31 à 37
-------------------------	------------

VIE PRATIQUE

Adresses utiles	38
Commerce, santé et transport	39

ÉTAT CIVIL

Naissances	40
Décès	40
Mariages	41

Site internet : www.ville-angervilliers.fr
 Téléphone : 01 64 59 02 06
 Courriel : contact@ville-angervilliers.fr
ASTREINTE ELUS : 06 88 24 19 32

ISSN 2490-516X



Photos, crédit réservé à la Mairie d'Angervilliers
 Réalisation : Erwan COUDRAIS - Patrice GUILLEMET
 Commission Information & Communication :
 Mickaël COLAS - Dany BOYER - Frédérique LAVAILL
 Véronique PAVIA - Cédric PONTET



Vœux du maire



L'association BOA a été mise à l'honneur en présentant un magnifique patchwork réalisé par les membres de l'association. Cette œuvre décore depuis la salle du conseil.

Comme les années passées, les récipiendaires se sont vus remettre la médaille de la commune. Félicitations à M. Stéphane Roche, Didier Fabrellas, Olivier Mazoin et Christian Fromproix



Visite du Préfet

Le 20 mars, M. Albertini, Préfet de l'Essonne et M. Guerza sous-préfet de notre arrondissement, nous ont fait l'honneur de leur visite. Contournement de la commune, projet du parc du château, entre autre, ont été présentés.



Visite de Mme la sénatrice Jocelyne Guidez

Le 22 mars, Mme la sénatrice Jocelyne Guidez nous a honoré de sa présence. Le Sénat et la fonction des sénateurs ont été présentés. L'échange avec les administrés a été très apprécié.



Cérémonie du 11 novembre

Hommage

Rendre hommage à nos " Morts pour la France " fait partie de notre devoir de mémoire, nous ne devons jamais oublier... A cette occasion, un des porte-drapeaux, M. Patrick Poirot a dû sortir des rangs pour recevoir la médaille.

Merci aux porte-drapeaux, anciens combattants, Ailes de Limours - Nicolas CLESS, les musiciens de l'Ensemble Musical de l'Hurepoix EMH, les enfants pour leur participation à cette belle cérémonie.



Élections européennes

Résultat

Le 26 mai dernier, bon nombre d'entre vous se sont rendus au bureau de vote pour élire nos représentants au parlement européen.

Voici le résultat de ce scrutin pour notre commune :

INSCRITS :	1096
VOTANTS :	563
ABSTENTIONS :	533
BLANCS ET NULS :	11
EXPRIMÉS :	552

Ont obtenu en suffrages :

(listes conduites par...)



AUBRY Manon (LFI) :	41	7,42%	6,31%
ARTHAUD Nathalie (LO) :	2	0,36%	0,76%
DE PREVOISIN Robert (AR) :	1	0,18%	0,01%
BROSSAT Ian (PCF) :	6	1,09%	2,49%
CAMUS Renaud :	0	0,00%	0,01%
ASSELINEAU François (UPR) :	2	0,36%	1,17%
MARIE Florie (PP) :	0	0,00%	0,13%
HAMON Benoît :	20	3,62%	3,27%
LOISEAU Nathalie (LREM) :	117	21,20%	22,42%
TOMASINI Nathalie :	0	0,00%	0,03%
TRAORÉ Hamada (DR) :	0	0,00%	0,01%
BARDELLA Jordan (RN) :	118	21,38%	23,34%
PHILIPPOT Florian :	4	0,72%	0,65%
CORBET Cathy :	0	0,00%	0,01%
ALEXANDRE Audric (PACE) :	0	0,00%	0,03%
SANCHEZ Antonio :	0	0,00%	0,01%

BOURG Dominique (GE) :	13	2,36%	1,82%
DIEUMEGARD Pierre (EDE) :	1	0,18%	0,08%
VAUCLIN Vincent :	0	0,00%	0,02%
CHALENÇON Christophe :	0	0,00%	0,01%
LAGARDE Jean-Christophe (UDI) :	23	4,17%	2,50%
LALANNE Francis :	3	0,54%	0,54%
GLUCKSMANN Raphaël (PS) :	27	4,89%	6,19%
BELLAMY François-Xavier (LR) :	36	6,52%	8,48%
GERNIGON Yves (PFE) :	0	0,00%	0,05%
JADOT Yannick (EELV) :	92	16,67%	13,48%
HELGEN Gilles (MIC) :	0	0,00%	0,03%
THOUY Hélène :	19	3,44%	2,16%
DUPONT-AIGNAN Nicolas (DLF) :	26	4,71%	3,51%
BIDOU Olivier :	0	0,00%	0,23%
CAILLAUD Sophie :	0	0,00%	0,04%
PERSON Christian (UDLEF) :	0	0,00%	0,02%
DEL FEL Thérèse :	0	0,00%	0,05%
AZERGUI Nagib :	0	0,00%	0,13%



Homages

Madame Colette MERLE, ou " Manou " nous a quitté ce 4 avril, elle était l'épouse de Jacques MERLE, ancien Maire d'Angervilliers.

Passionnée de lecture, Colette a voulu transmettre aux jeunes générations sa passion. Pendant plus de 20 ans, " Manou " a assuré le fonctionnement de la bibliothèque Municipale. La bibliothèque qui était à l'origine à l'école-mairie, ensuite déménagée au 1er étage de la mairie actuelle, pour finir au Colombier. Entourée de quelques bénévoles passionnés comme elle, la bibliothèque s'est agrandie au fil des années pour offrir quelques milliers de livres de toutes catégories confondues, à ses 300 lecteurs de l'époque.

Avant la construction de l'école maternelle dans les années 90, accompagnée de Sylvie, de Patricia ou de Danielle, Colette encadrait dans le car, nos " Petits " pour les conduire à l'école de Saint-Maurice-Montcouronne puis à Breuillet.

Je prenais beaucoup de plaisir à échanger avec Mme Merle , lors de nos différentes rencontres et surtout lors de la préparation de l'inauguration du Square Jacques Merle avec Anne Le Masle.

Nous ne pouvions que rendre hommage et remercier Mme Merle, pour ce très bel exemple d'engagement et de générosité au service des enfants et des adultes de notre village, et pour toutes ces heures et journées qu'elle a consacré au service de la collectivité bénévolement.



Francoise , notre bibliothécaire :
"Fanfan" a été bénévole à la bibliothèque pendant 10 ans.

C'était un bonheur de la rencontrer, toujours souriante, disponible et très appréciée de toute l'équipe de la bibliothèque à qui elle laisse des souvenirs intarissables...

Un très grand merci Francoise, repose en paix.



Les papilles

Après avoir concouru dans la catégorie Boulangerie, c'est dans la catégorie pâtissier, que notre commerce **Aux Tentations Gourmandes** a été promu.

Félicitations à eux pour cette lère papille !

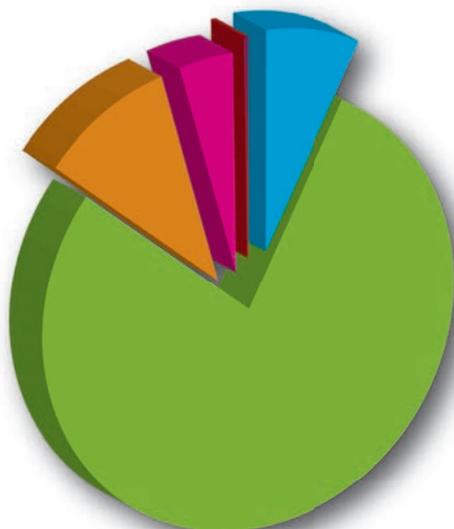


Budget Communal

Le budget a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 4 avril 2019.

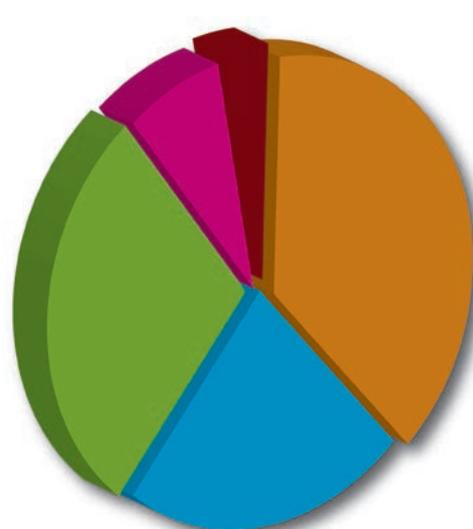
Fonctionnement

R E C E T T E S



- Produits & services : 91 025,00 €
- Impôts et taxes : 935 787,56 €
- Dotations et participations : 120 572,64 €
- Autres produits de gestion : 51 028,13 €
- Atténuation de charges : 445,91 €

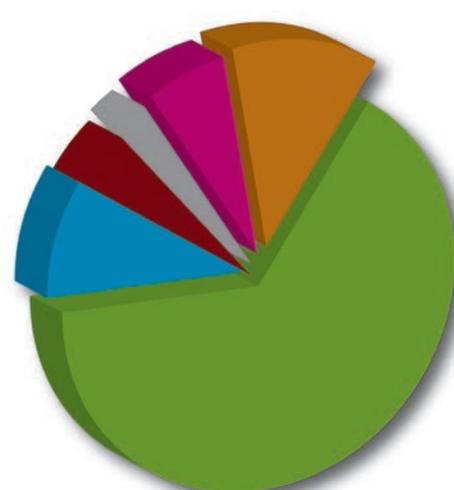
D É P E N S E S



- Éducation : 295 456,54 €
- Administration Générale : 390 515,28 €
- Sport, culture et loisirs : 75 569,66 €
- Parc privé : 33 546,47 €
- Aménagements et services urbains : 234 840,35 €

Investissement

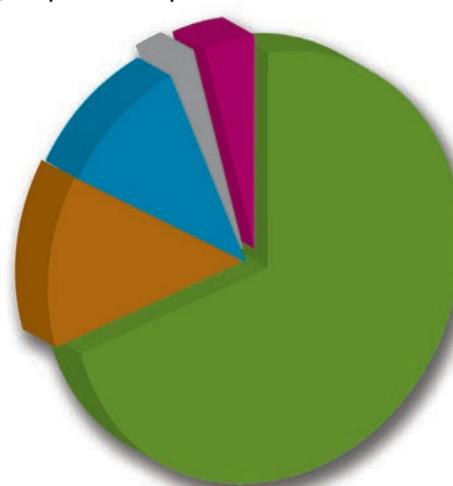
R E C E T T E S



- Autofinancement : 568 504,72 €
- Participations privées : 106 926,17 €
- Plan de relance - Département : 56 217,00 €
- Taxe d'aménagement : 38 817,63 €
- FCTVA : 81 281,89 €
- DGD pour la révision du PLU : 18 550,25 €

D É P E N S E S

Quelques exemples d'investissement



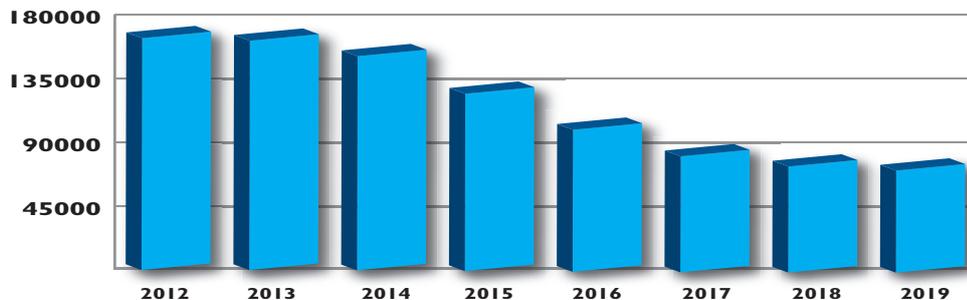
- Installations de voirie : 304 557,82 €
- Bâtiments scolaires : 53 896,15 €
- Autres immobilisations corporelles : 9 190,46 €
- Autres immobilisations: Matériels roulants : 17 659,8 €
- Autres bâtiments publics : 44 677,13 €



Rappel sur les dotations

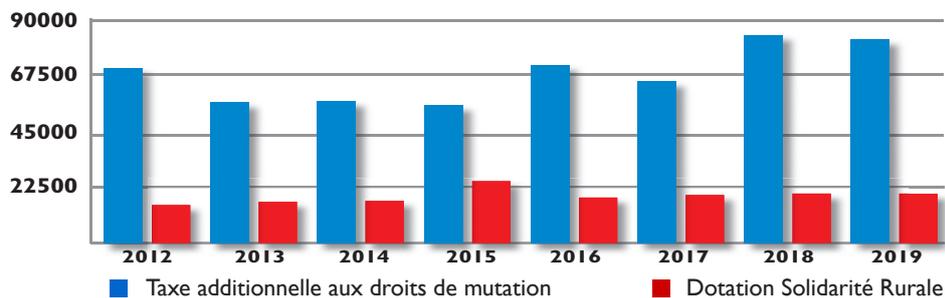
La dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est une aide de l'état est en baisse depuis plusieurs années. La variation entre 2012 et 2019 est de -56%.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



La dotation de solidarité rurale (DSR), une aide du département, s'est maintenue ces trois dernières années aux alentours de 19 000 €. La variation entre 2012 et 2019 est de 30%. Nous constatons également une forte augmentation des deux dernières années de la taxe additionnelle aux droits de mutation (taxes perçues sur les transactions immobilières)

AUTRES DOTATIONS DE L'ÉTAT



Ce qu'il faut retenir

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Si l'exercice budgétaire 2019 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée. Il est également le témoin du désengagement de l'État au travers de la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement. Ainsi le budget communal présenté s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

ANNÉE	COLLECTIVITÉ	TAUX TF	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT	TAUX TH	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT	TAUX TFNB	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT
2012	COMMUNE	13,88	1 798 567	249 641	11,66	2 315 190	275 589	64,52	22 077	14 244
	DÉPARTEMENT	12,69	1 798 567	228 238					33,24	10 238
2019	COMMUNE	13,88	1 980 000	274 284	11,66	2 556 000	298 030	64,52	24 200	16 324
	DÉPARTEMENT	16,37	1 980 000	324 126					33,24	-



Fleurissement du Village Concours départemental

Villes et Villages fleuris 2019 : encouragement du Jury



Assainissement



Reconstruction du poste de relevage de la Route du Val-Saint-Germain suite à l'aménagement du Parc du Château.

Inspection télévisée du réseau Eaux Usées : Parc du Château et rue de la Ravine.



Espaces et Equipements connectés

Faire des économies d'énergie

Nous devons préserver nos ressources naturelles et les économiser car elles ne sont pas infinies. Dans cet esprit, la commune fait des investissements dans l'isolation thermique des bâtiments et s'équipe de matériels plus performants et moins énergivores. Ces mesures, prises au cours des années précédentes et poursuivies aujourd'hui, montrent une diminution sensible des MWh consommés dans les bâtiments communaux ; la réduction annuelle de la consommation en électricité a été en moyenne de 27%.

Les actions

Ces résultats ont pu être obtenus grâce aux actions entreprises :

- Equipement de convecteurs nouvelles générations : remplacement des anciens radiateurs électriques par des convecteurs programmables.
- Isolation des bâtiments : pose de menuiseries extérieures avec double vitrage (école élémentaire, cantine élémentaire) – isolation par l'extérieur des classes 1, 2 et 3 à l'école élémentaire.
- Chaudière à condensation : remplacement de la chaudière à gaz de l'école élémentaire.
- Equipement d'un programmeur sur la chaudière pour réguler la température des locaux en fonction des heures ouvrées de présence dans les classes.

Chasse aux gaspis

Pour que ces mesures soient encore plus efficaces, nous devons également faire " la chasse aux gaspis " d'origine humaine (fenêtres ouvertes, convecteurs au maxi, ...) ou bien mécanique (dérèglement de sonde, appareillage qui tombe en panne, ...). La connaissance de ces informations est indispensable pour agir au plus vite et prendre les mesures correctives nécessaires sans attendre le constat du prochain relevé des consommations affichées au compteur général.

Connecté

A l'ère des objets connectés, nous avons, au cours de l'année 2019, avec le cabinet ACITI, installé dans les bâtiments de l'ensemble école maternelle-mairie-salle polyvalente, des capteurs permettant en temps réel et en continu de suivre plusieurs paramètres : la température, l'hygrométrie, la teneur en dioxyde de carbone ou la consommation enregistrée aux compteurs d'alimentation en gaz ou en électricité. Le système retenu est doté d'une supervision



des données collectées consultables sur PC ou téléphones, permettant l'intervention rapide d'un agent en cas d'anomalies constatées (températures, confinement d'air, débits ou consommations). L'expérimentation est en cours et une synthèse des mesures obtenues vous sera présentée dans une prochaine diffusion.



Bois de la Jousserie

Atelier BRISFER et EPIDE

Le bois de la Jousserie a bénéficié du dispositif BRISFER, proposé par le Siredom. Fin juin 8 jeunes de l'EPIDE, et pour la 2^e année, 8 jeunes de la commune ont cet été du 15 au 19 juillet, encadrés par 2 animateurs, nettoyé le bois de la Jousserie. Ils se sont vus remettre en mairie, un diplôme, mais surtout des chèques cadeaux d'un montant de 230 euros chacun.



Essonne propre

Merci aux écoles et à vous tous pour votre participation.



Compteurs communicants

Déploiement

Le Syndicat des Eaux Ouest Essonne et sa Régie vont déployer en 2019 et 2020 de nouveaux compteurs d'eau dits "communicants" (en télérelève). Cette opération est une étape majeure pour la modernisation du service public d'eau potable.

Qu'est-ce que qu'un compteur d'eau communicant ?

Un compteur communicant est un compteur d'eau équipé d'une tête émettrice, capable d'enregistrer et transmettre l'index de votre compteur via des fréquences radio.

Comment fonctionne la télérelève ?

La télérelève est un système de télécommunication qui permet de relever à distance les index des compteurs d'eau. Les index des compteurs d'eau sont émis quotidiennement vers des antennes de télécommunication qui les transmettent à leur tour à votre service de l'eau.

Aucune donnée personnelle n'est communiquée par le compteur, seulement les données relatives à la consommation, à son fonctionnement, à l'état de la pile de l'émetteur.

Pourquoi mettre en place la télérelève du compteur d'eau ?

La télérelève des compteurs d'eau est une opération de modernisation du service qui apportera de nombreux bénéfices.

Notamment, elle fiabilisera le processus de facturation car il n'y aura plus aucune facture estimative. A chaque édition de facture (intermédiaire, solde annuel, fin de contrat...) votre index réel sera transmis par le compteur à la Régie via les infrastructures de télérelève. Fini donc les factures sur ou sous-estimées, qui ne tenaient pas compte de votre situation personnelle (agrandissement ou départ d'un membre de la famille, fuite d'eau, changement d'activité...).

Également, la télérelève vous offrira une solution quasi instantanée de détection des

fuites. En quelques jours, la Régie sera en mesure de vous alerter sur une consommation anormale en identifiant informatiquement une consommation continue pendant plusieurs jours d'affilée observée de jour comme de nuit. Finies donc les fuites qui peuvent survenir sur vos canalisations sans que vous puissiez les observer.

Enfin, la télérelève permettra à la Régie d'agrèger en temps réel l'ensemble des consommations d'eau et les soustraire aux volumes produits par les forages. Cela permettra à la Régie de calculer un rendement fiable et de mieux cibler ses besoins d'investissement en renouvellement de réseaux.

Qui sera chargé de l'installation du compteur ?

La Régie n'ayant pas d'effectifs techniques suffisamment nombreux, la prestation de changement de votre compteur (ou d'installation de la tête émettrice) sera réalisée par la société SUEZ (sous-traitance).

Les équipes du sous-traitant seront directement supervisées par les équipes de la Régie qui s'assureront de la qualité du travail réalisé.

Combien me coûtera le déploiement de la télérelève ?

Zéro euro.

Le déploiement de la télérelève, de l'installation de votre compteur communicant au déploiement de l'infrastructure télécom, comprenant également le changement des éventuelles pièces de robinetterie sera intégralement pris en charge par le Syndicat et la Régie.

Cette vaste opération de modernisation du service est financée intégralement par les tarifs actuels, qui sont par ailleurs inchangés depuis la mise en service de la Régie le 4 juillet 2016.



**Eau Ouest
Essonne**
Régie Publique



PLU

Plan Local d'Urbanisme

Les différentes étapes de l'élaboration de la révision du PLU ont été présentées d'une manière détaillée respectivement dans les @ctu's d'Angervilliers de printemps, d'été et d'automne 2019.

Révision

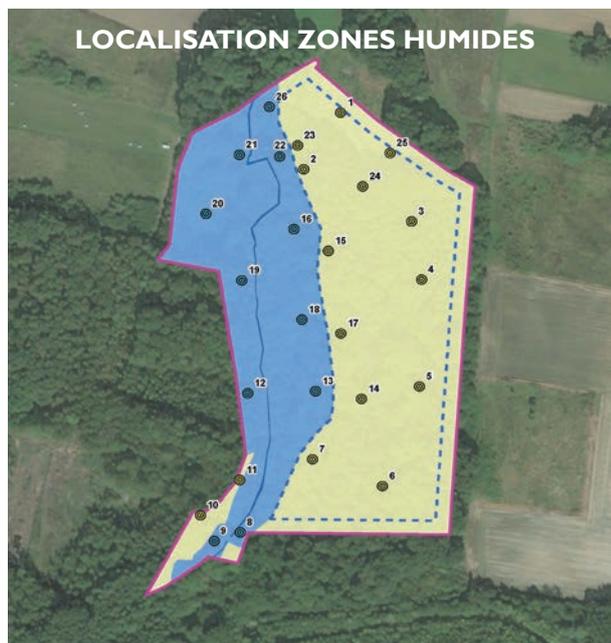
Cette révision du PLU décidée par délibération du Conseil Municipal en décembre 2018 était devenue nécessaire pour répondre aux objectifs suivants :

- en matière de réglementation des zones pour tenir compte des directives de la loi ALUR,
- la mise à jour des plans pour tenir compte de l'évolution de l'urbanisation de la Commune,
- de prendre en considération les ressources en argile du territoire pour la poursuite de son exploitation,
- d'inscrire un emplacement réservé pour une nouvelle voie de contournement du Bourg.

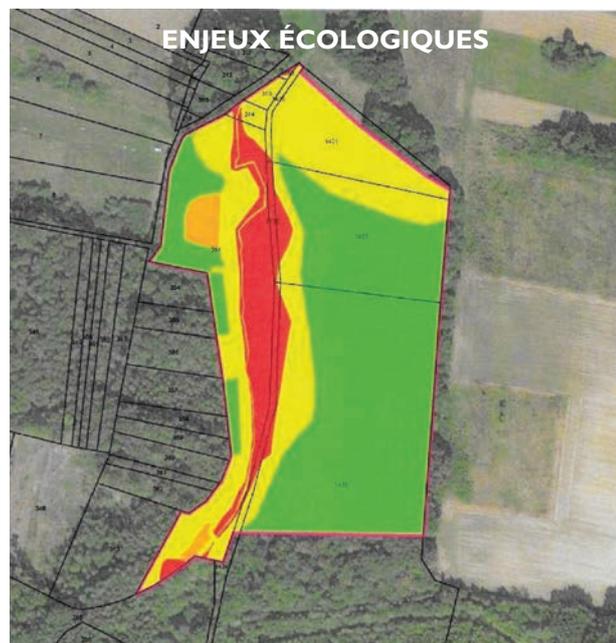
Carrière

L'exploitation de la carrière de la " Criblerie " prendra fin en 2021. Pour assurer une continuité des fabrications, la société Wienerberger a déposé une demande d'autorisation, en Préfecture, pour exploiter un nouveau gisement d'argile blanche sur le territoire de la Commune, au lieu-dit les " Gâtines ". Dans la révision, la zone incluse dans le périmètre concerné par le projet est classée en zone Nc et les limites de l'extraction de l'argile en pointillés bleus sur le plan tiennent compte des enjeux écologiques du secteur.

Le rapport du commissaire enquêteur est prévu dans les premières semaines du mois de janvier 2020 et sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Essonne.



- Périmètre d'étude
- Périmètre d'extraction
- Zone humide
- Zone non humide
- Eau de surface-
- Zone humide
- Zone non humide



- Majeur
- Fort
- Modéré
- Faible

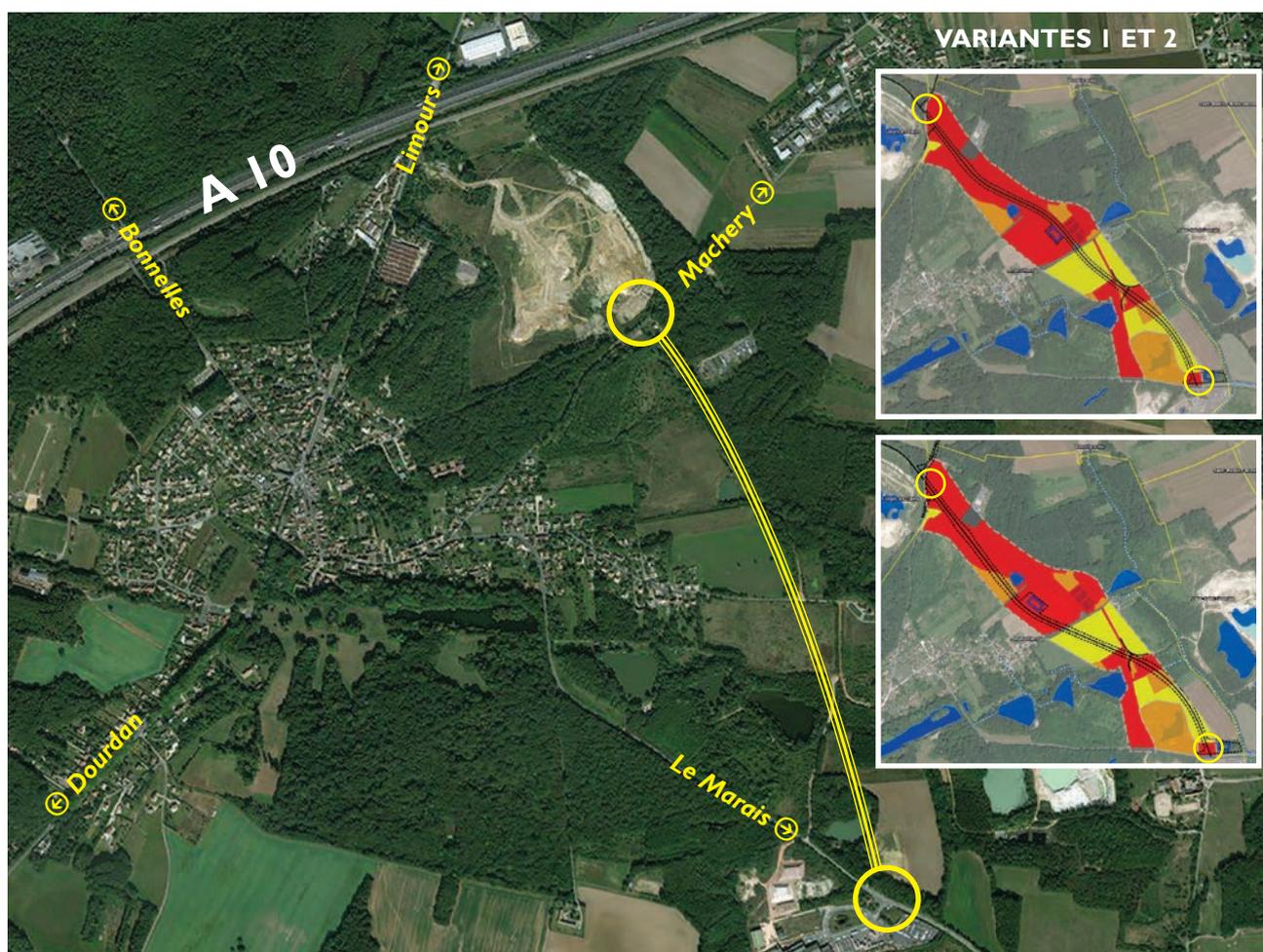


Contournement

La problématique de la circulation dans le centre du village a toujours été une des préoccupations principales des élus. Aussi, il nous a semblé opportun d'inscrire, dès maintenant à la révision, un emplacement réservé pour une nouvelle voie de contournement afin de résoudre à court terme les problèmes de circulation du centre Bourg.

Dans ce contexte, au printemps de l'année 2019, les études d'impacts sur l'environnement ont été lancées, elles révèlent que dans certains secteurs où passerait la voie de contournement des enjeux écologiques forts existent, ainsi que la présence de zones humides qui devront être compensées.

Nous reproduisons, ci-après, deux variantes de tracé associées aux contraintes écologiques du terrain.



SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

- Nul
- Faible
- Moyen
- Fort
- Plan d'eau, étang
- Axe du projet de barreau routier
- Bassin protégé
- - Limite d'emprise



Aménagement

Parc du Château secteur sud

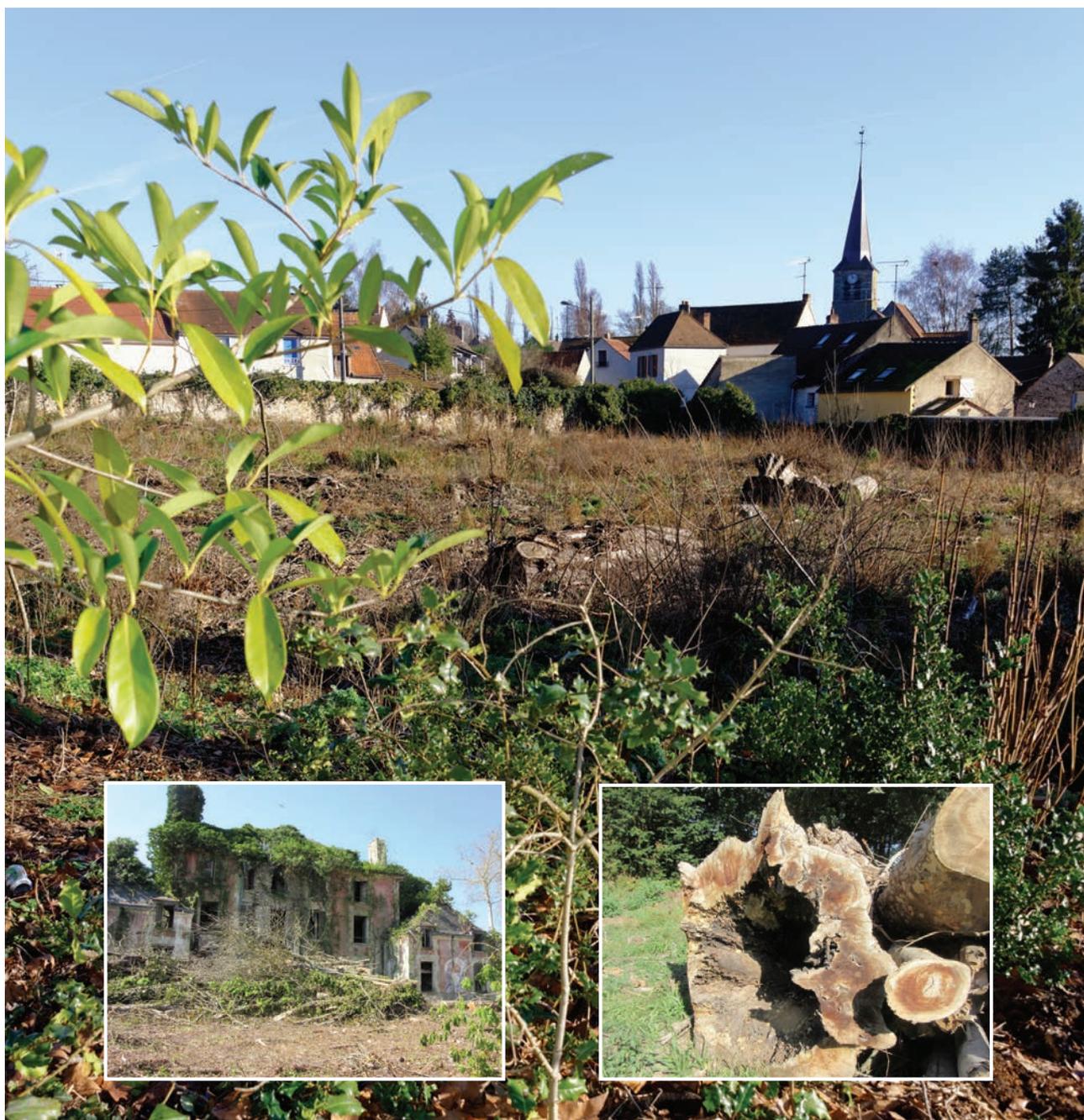
Au cours de l'année 2019 l'essentiel de l'activité du projet porte sur l'aménagement du secteur Sud correspondant au lotissement du "Parc du Château" qui est arrivé à sa phase finale d'exécution, et permet désormais l'accès des constructeurs pour la construction des maisons.

Au moment où nous rédigeons l'article, 17 demandes de permis de construire ont été déposées en Mairie sur un total attendu de 71 pour l'ensemble du secteur Sud.



Parc du Château secteur nord

Pour le secteur Nord, l'étude du dossier de l'aménagement de cette zone se poursuit ; les opérations de défrichage sont achevées et le permis de démolition de l'ancien Château Rose accordé.



Aménagement Sécurité - Voirie - Information

Après une année 2018 marquée par des travaux importants d'enfouissement, de réfection de trottoirs et de chaussée ainsi que la reprise de l'éclairage public du cœur du village, 2019 restera une année de transition.

Une présentation sous la forme de photos résume, ci-après, l'essentiel des actions entreprises en 2019.

Rue de Bonnelles

Création zone 30 km



Place des Copains d'Abord

- Installation d'une armoire de sécurité
- Panneau lumineux pour informations
- Implantation (en cours) d'une borne pour recharge des véhicules électriques



Interventions sur voirie

- Puisard rue de la Garenne
- Grande Rue
- Clos de la Princerie



Travaux et Entretien

Patrimoine communal

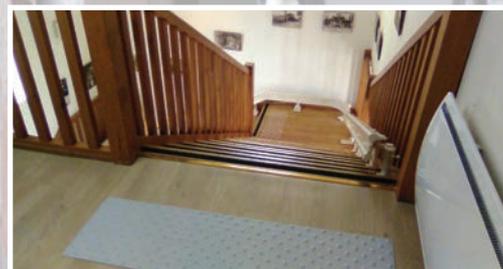
Ecole élémentaire

- Isolation thermique



Ecole maternelle / mairie / salle polyvalente

- Réfection de la peinture des deux classes
- Réfection des sols école - mairie - accueil
- Rénovation des portes extérieures et escalier de la salle polyvalente et mise en peinture



École

Maternelle

En septembre, 55 élèves ont fait leur rentrée à la maternelle dans 2 classes à double niveau. Mme Jeannin accueille 17 Petite Section et 11 Moyenne Section et Mme Garnier, 8 Moyenne Section et 19 Grande Section. Les enseignantes sont accompagnées de 2 ATSEM, Marie-Noël et Cécile.

Développement durable

Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé autour du développement durable (récupération de l'eau de pluie, compost, plantation de fleurs à pollinisation, meilleure gestion des lumières et du papier). L'école a obtenu le label éco responsable niveau 1. Les élèves ont également bénéficié d'une animation organisée par un parent d'élève sur le tri des déchets. Mme Persico et son collègue Denis sont venus expliquer aux enfants l'importance du tri des déchets à travers deux ateliers-jeux.

Sorties

Comme chaque année, en partenariat avec l'USEP, les enfants ont pu participer à 2 sorties sportives dont une a eu lieu un mercredi matin. Les enfants de Grande Section se rendent tout au long de l'année à la maison de retraite pour une activité gymnastique douce avec les résidents. Ils chanteront en fin d'année les chants répétés lors de la chorale.

Les enfants sont accueillis une fois par mois à la bibliothèque pour un atelier lecture puis ils

partent avec un livre. Merci à nos bénévoles. Les bénévoles de l'association « Lire et faire lire » ont poursuivi leurs lectures auprès des enfants de GS et MS tout au long de l'année.

Découverte du milieu forestier pour les petits élèves à l'Espace Rambouillet le 5 avril. Les élèves ont pu découvrir la forêt à travers l'Odyssée Verte, un parcours dans les arbres ! Moment magique... Cette sortie s'inscrit dans le travail de sensibilisation au respect de la nature. Avec Paddington et Lou le loup, les mascottes des deux classes, les élèves ont voyagé toute l'année à travers différents pays découvrant ainsi des modes de vie, des langues, des spécialités culinaires, des monuments, des artistes...



Élémentaire

En septembre, 97 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire, répartis sur 4 classes en double niveau: Mme Clavier (CP/CE2), Mme Dutruel directrice (CE1), Mme Maupin (CE2/CMI) et Mme Glain (CMI/CM2). La baisse des effectifs a entraîné la fermeture d'une classe. L'étude dirigée est toujours assurée par Mme Dufossé. Nous remercions les enseignantes pour leur travail auprès des enfants, pour leur implication dans les projets.

Sorties

Cette année encore les CMI et CM2 sont partis en classe de découverte dans le golfe du Morbihan à Sarzeau.



Les CM2 ont reçu une formation animée par les pompiers, aux Gestes Qui Sauvent (GQS) à l'École Départementale de Fleury Mérogis. A l'issue de cette journée organisée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les enfants ont reçu une attestation.



Les enfants ont participé à une marche organisée par le Rotary Club jusqu'à Saint Cyr en faveur des enfants malades du cancer.

Les CP et CE1 se sont rendus à Thoiry, sortie financée par la Caisse des Écoles.

Les CE2 se sont rendus à l'Exploradrome avec les Grande Section de maternelle de Mme Le Thoër.

Développement durable

Cette année scolaire a été marquée par deux reconnaissances sur l'action des élèves en faveur du développement durable : l'école a obtenu le niveau 1 (3 niveaux possibles) du label E3D (école en démarche de développement durable) grâce à ses actions : carnaval en costumes de récupération, course contre la faim, Essonne propre, le potager... mais aussi a obtenu le Label ECO-école (très difficilement donné) grâce au projet "rendre plus verte la cour de récréation" grâce à la participation de l'équipe technique et des parents dans la réalisation des bacs à fleurs et des nichoirs à hirondelles. Un drapeau flotte devant l'école.



Périscolaire

Chaque jour, le personnel périscolaire encadre les enfants au restaurant scolaire, à l'étude surveillée et à la garderie. Nous les remercions pour leur travail et leur implication dans les activités proposées. Comme l'an

dernier, les menus du repas de Noël de nos aînés ont été réalisés par les enfants et toute l'année, ils font des réalisations selon l'actualité du moment ; Noël, Pâques, fête des mères, pères, Halloween...

Carnaval

Samedi 13 avril, les élèves de l'école élémentaire ont défilé en musique dans le village, guidés par les ânes de Mr Montaigne, attelés de leur charrette qui transportait le bonhomme carnaval. Les élèves, accompagnés de leur professeur de Bachucada, des enseignantes et de leur famille ont joué de leurs instruments réalisés par eux-mêmes avec de la « récup » tout le long du parcours. Tous avaient réalisé des costumes avec leurs parents à partir de matériaux de récupération, le thème étant en lien avec le projet d'école sur le développement durable. Merci aux parents pour leur collaboration. La sécurité a été assurée par la mairie et des bénévoles. Le défilé s'est



arrêté dans la cour du colombier où on a brûlé le bonhomme carnaval qui avait été réalisé par les enfants de la garderie élémentaire et le personnel périscolaire. Merci à eux pour cette réalisation et au service technique qui a apporté les derniers ajustements. Les plus beaux costumes ont été récompensés par des coupes et médailles offertes par la mairie. Pour clôturer cette fête, un goûter a été servi avec les gâteaux apportés par les parents et les boissons offertes par la caisse des écoles. Ce carnaval a pu avoir lieu grâce à la collaboration de tous : enfants, parents, enseignants, personnel mairie, élus et Caisse des Écoles. Merci à tous pour cette belle manifestation.



Caisse des écoles

En fin d'année, les enfants se sont rendus à Provins où ils ont assisté à un spectacle de rapaces et de chevaliers dans un cadre médiéval grâce à la Caisse des Écoles. Les enseignantes ont fait le choix de changer le spectacle de Noël pour une sortie cinéma à Saint-Arnoult



Les dictionnaires

En juin, les grandes sections et les CM2 ont reçu le traditionnel dictionnaire ainsi qu'un livre offerts par la Caisse des Écoles pour préparer leur entrée au CP et entrée au collège.



Marché de Noël

Merci aux enseignantes et aux ATSEM pour l'organisation du marché de Noël qui demande beaucoup de travail et qui permet aux enfants de partager un bon moment autour d'un chocolat, et de quelques crêpes. Ils repartent tous avec leur réalisation.



Noël

Le père-Noël est revenu avec sa charrette tirée par l'âne Martin remplie de livres et de sucettes en chocolat pour les enfants de la maternelle avant qu'ils ne dégustent un jus de fruits. Pendant ce temps, les élèves de l'élémentaire ont apprécié un spectacle musical après lequel ils ont reçu des livres et ballotins de chocolat. Les enfants ont pu vivre ces moments grâce à la Caisse des Écoles.



Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale perçoit une subvention communale. Il est constitué du Président, Madame le Maire, d'élus, et de membres qui délibèrent afin de venir en aide aux administrés en difficultés.

Différentes actions du CCAS sont visibles, plutôt " festives " mais sachez qu'avant tout, le CCAS a pour mission première " d'aider " et cela ne se voit pas !

Alors, si vous traversez une période " compliquée ", contactez la Mairie, un dossier sera constitué et présenté anonymement aux membres du CCAS, qui délibéreront.

Si vous avez plus de 60 ans, que vous habitez à Angervilliers et que vous n'avez pas reçu d'invitations pour les sorties du CCAS n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat ou bien par mail à la Mairie.

La téléassistance

Le Département propose de nombreux dispositifs afin de permettre à nos aînés de vivre en sécurité chez eux. Voici quelques exemples :

Transmetteur de téléassistance

La téléassistance permet d'être mis en relation avec une plateforme d'écoute et d'assistance 7j/7, 24h/24 pour obtenir de l'aide en cas de : malaise, accident ou chute, crises d'angoisse, sentiment de grande solitude ou besoin de parler tout simplement.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le boîtier de téléassistance, branché sur secteur, fonctionne quelle que soit votre configuration téléphonique. Il permet de contacter par interphonie la centrale d'écoute et d'assistance, en appuyant sur le médaillon.

À quel coût ?

Le département prend l'intégralité du coût.

Détecteur d'absence prolongée de mouvements

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le détecteur d'inactivité prolongé permet, pour les personnes seules, de générer une alarme automatique en cas d'inactivité longue (12 ou 24h, paramétrable).

À quel coût ?

Pour les personnes seules, ce dispositif est également offert par le Département de l'Essonne.



Téléassistance mobile

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le téléphone mobile possède un bouton d'appels pour alerter la centrale d'écoute et d'assistance 7j/7, 24h/24, et être géolocalisé rapidement.

Le téléphone dispose de deux emplacements cartes SIM : l'une inclue pour l'assistance mobile et la géolocalisation, l'autre à votre charge si vous souhaitez, avec, pouvoir appeler vos proches.

À quel coût ?

7,20€ TTC/mois pour un abonné ou 6€ TTC/mois pour la deuxième personne du couple vivant au domicile.



Visite du Sénat

Pour donner suite à la venue de la sénatrice Jocelyne Guidez en salle du conseil, par un bel après-midi neigeux, nous avons découvert le rôle et les missions du Sénat.

Merci aux Sénatrices et Sénateurs Laure Darcos, Jocelyne Guidez, Dominique Vérien, Vincent Delahaye et Jean-Raymond Hugonet d'être passés nous saluer et raconter leur quotidien dans cette grande et belle demeure.



Réunion avec la Gendarmerie

Les gendarmes de Saint-Chéron sont venus expliquer à nos aînés de notre village les bonnes attitudes à avoir afin d'être en sécurité.

Cet échange a permis de clarifier de nombreux questionnements de nos aînés.

Pour rappel, ne laissez personne entrer dans votre domicile, ne pas laisser " traîner " d'outils à l'extérieur.



Rappel : la mairie ne mandate aucune société sans vous en avertir au préalable.

En cas de doute, n'hésitez pas à entrer en contact avec la mairie ou la gendarmerie.

La galette et banquet des aînés



La remise des colis



Le Mans

A voir Hervé, directeur du circuit du Mans, comme guide lors de cette sortie a rendu la visite exceptionnelle.

Le musée de l'automobile, les infrastructures narrés par ses anecdotes... Quelle chance !



L'Armada à Rouen



Péronne



L'accueil des nouveaux arrivants



Les jeunes majeurs



Réunion Fibre



Une année, un arbre, des enfants



Cédric PONTET, Isabelle ALCMON, Dominique LOUBOUTIN, Christine MERLE, Véronique PAVIA
Nadine PORRETTA, Mickaël COLAS, Florent HAMLIN, Raphaël LAIGNEL, Jean-Claude THÉBAULT

Activités

Concert EMH*

Les deux concerts ont été offerts à nos administrés. Un en janvier, l'autre en décembre dans l'église.

*Ensemble Musical de l'Hurepoix



Janvier



Décembre

Fête de la Peinture

Dimanche 14 avril 2019 a eu lieu dans notre commune une belle manifestation : la fête de la peinture.

Le temps ensoleillé était de la partie et malgré la température peu élevée, nous avons accueilli 32 peintres, 18 adultes et 14 enfants de 3 à 14 ans dont 10 d'Angervilliers.

Le thème étant le patrimoine du village, certains ont peint l'école, la bibliothèque, l'église, d'autres ont "croqué" les ruines du parc du château, très beau prestige d'un temps passé...

Plusieurs prix ont été décernés, leurs œuvres ont été exposées à la finale de la fête de la peinture qui s'est déroulée à Etréchy le 16 novembre 2019.

Lauréats de la finale



Fête du village

Le 22 juin s'est déroulée la fête du village au stade de la voie blanche.

Elle a été organisée en collaboration avec les associations de notre commune et a réuni une cinquantaine de bénévoles qui ont fait que cette journée puisse proposer diverses animations et activités gratuites sur toute la journée :

- DJ
- Châteaux gonflables pour petits et grands
- Jeux en bois
- Pêche à la ligne



- Parcours dans le bois par l'association des FOULÉES
- Zumba et body zen par l'association ADYG
- Démonstration de self défense par l'association JCA (judo club Angervilliers)
- Groupe vocal chœur accord
- EMH - école de musique de Limours
- Danseuses orientales
- M. Duhamel: des contes sous les châtaigniers
- Rédoine (RAPID MARKET) : repas du midi (barbecue) et du soir (couscous).
- Buvette et crêpes par le club des seniors étaient tenues et faites par nos associations.

Nous avons terminé cette belle journée par une retraite aux flambeaux suivie d'un beau feu d'artifice.

Merci également au club de foot Angervilliers, aux membres de la bibliothèque, aux élus ainsi qu'aux services techniques ... et à tous ceux et toutes celles qui ont fait que cette journée soit réussie.



Journée du patrimoine

Pour la journée du patrimoine 2019, le thème retenu était " Histoire du domaine seigneurial d'Angervilliers ", agrémenté d'une visite du parc.

Le dimanche 15 septembre, par une très belle journée, nous avons fêté l'évènement avec une exposition photos, installée dans la salle des mariages, suivie d'une projection de quinze minutes sur l'histoire du domaine seigneurial d'Angervilliers de 1319 à 2019.

Après la projection et des explications historiques, les Angervilliersois, venus nombreux étaient invités à visiter le parc, en groupe. La beauté du site, la magnificence des arbres tri-centenaires, la pièce d'eau avec les ruines en toile de fond prenaient un sens sur l'histoire de cette ancienne seigneurie.



Historiquement, le château rose a été construit en 1815, par le Comte Sapia de Lancia, alors qu'en même temps, il faisait détruire le château renaissance. Du château renaissance, celui d'Anne de Pisseleux, il ne reste que les communs, qui sont les écuries, le colombier, l'orangerie ou le pressoir qui sont les bâtiments de la mairie actuelle, de la salle polyvalente et de l'école maternelle. Ce château renaissance se situait à droite du manoir face au plan d'eau. Le manoir fut construit en 1908 et fut pillé après le passage des Allemands qui avait réquisitionné le domaine pendant la deuxième guerre mondiale.

Des documents relatant l'histoire du domaine seigneurial et du village sont disponibles en mairie.

Merci à M.Rouillon, nouveau propriétaire du domaine, qui nous avait donné une autorisation exceptionnelle pour la visite du parc.

Brocante

La brocante/vidé grenier s'est faite le dimanche 15 septembre, rue de l'église, organisée par Brossier Organisation en collaboration avec la municipalité.

Mr Brossier s'est occupé des réservations, de la sécurité des lieux, de la publicité.... et de faire venir aussi des professionnels.

Nous remercions les différentes personnes qui ont œuvré et permis que cette manifestation soit une réussite.



Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre. Merci aux associations présentes.



Loto du Téléthon

Ambiance chaleureuse ! Belles Joies des gagnants !

Encore une superbe soirée pour ce LOTO en faveur du TÉLÉTHON 2019.



L'ensemble des recettes et des dons soit 4332€, a été reversé à l'AFM.

Un très grand Merci à vous tous qui avez contribué à ce succès : joueurs, donateurs de lots et dons, bénévoles et municipalité.



Le Colombier

Toujours présente, la Bibliothèque Municipale d'Angervilliers "**Le Colombier**" reste à votre disposition avec toute son équipe de bénévoles. Alors n'hésitez pas à venir nous voir.

Nous sommes plusieurs bénévoles à partager ces permanences :

Permanences de mercredi :

Christine PALIX, Marc DUHAMEL, Danièle MOREL et Ghislaine WEHRBACH.

Permanences du samedi :

Christiane DHEILLY, Françoise LEDUC, René GIRAUD. Maria GUYOT, Nicolas RYBACK et Marie SOLEILLANT viennent nous aider une fois par mois.

Nous souhaitons remercier Erwan considéré comme le couteau suisse de la mairie. Merci pour ta gentillesse et ton dévouement auprès de la bibliothèque.

Toute l'équipe de la Bibliothèque Municipale d'Angervilliers « **le Colombier** », souhaite une merveilleuse Année 2020.

Les contes de Perrault - 22 mars



Les contes d'Halloween
31 octobre



La marmothèque



Spectacles



Décorations de Noël





L'As Angervilliers football vous souhaite tout d'abord une belle et sportive fin d'année 2019 !

Cette année 2019 a été riche en émotions sportives et humaines pour les joueurs et joueuses, dirigeants(es) et éducateurs, bien sûr tous bénévoles.

Sur le plan sportif tout d'abord, il y a eu les rencontres officielles et amicales ainsi que différents tournois pour nos jeunes du football d'animation.

En septembre, le club a doublé le nombre de licences, à ce jour il compte plus de 100 adhérents.

Notre équipe fanion est actuellement première du classement et vise la montée en division supérieure.

Sur le plan extra sportif, le club a organisé son loto qui a été un franc succès.

Pour cette nouvelle année, le club continuera à organiser toutes ces actions sportives et extra sportives avec quelques nouveautés en plus telles qu'un futur tournoi de pétanque et la retransmission des matchs au stade de la voie blanche.



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article





Nous voilà repartis pour une nouvelle saison. Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci aux anciens qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années

Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines manifestations pour petits et grands.

Pour faire perdurer les manifestations gratuites pour les enfants (Halloween, Père Noël, chasse aux œufs...) le CDF a besoin de nouveaux adhérents. Les cotisations, 5 € minimum par famille, permettent d'organiser ces activités qui attirent de plus en plus d'enfants.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire et être actif au sein de notre association.

Le 31 octobre dernier a eu lieu la fête d'Halloween en association avec la bibliothèque, les enfants sont venus très nombreux. Les 3 meilleurs déguisements ont été récompensés par un bon d'achat.

Le 16 novembre le CDF a organisé son tournoi annuel de poker qui a accueilli un grand nombre de participants. 66 joueurs se sont affrontés. Les 6 premiers ont été récompensés et se sont partagés environ 1600 € (636 € pour le vainqueur). Nous nous retrouverons l'an prochain avec, nous l'espérons, encore plus de participants.

Le 14 décembre a eu lieu, en partenariat avec la bibliothèque, la venue du Père Noël. Pour cette occasion le CDF a offert à tous les enfants un goûter.

La journée s'est clôturée avec notre assemblée générale qui s'est tenue à la salle polyvalente à partir de 18h.

Si besoin n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone : 07 82 59 83 61

par mail : cdfangervilliers91470@gmail.com

Le Bureau du CDF





Le Forum des associations s'est déroulé le samedi 7 septembre 2019 à la salle polyvalente d'Angervilliers et la nouvelle saison sportive et culturelle 2019/2020 de l'association ADYG est ouverte depuis le lundi 9 septembre 2019.

Nous avons pour l'instant 226 inscriptions sur nos 20 activités :

- 1 cours de Gymnastique Douce le lundi 10h05/11h05 (Maud ROUCHETTE) ;
- 3 cours de Gymnastique tonique le lundi 9h00/10h00 et le mardi 19h10/20h10 et 20h15/21h15 (Maud ROUCHETTE) ;
- 1 cours de Zumba kids (enfants de 6 à 13 ans), le vendredi 17h30/18h30 (Hélène DHOLLANDER) ;
- 1 cours de Zumba adultes le vendredi 19h40/20h40 (Hélène DHOLLANDER) ;
- 1 cours de Body Zen le vendredi 18h40/19h40 (Hélène DHOLLANDER) ;
- 2 cours de Pilâtes le mercredi 18h30/19h30 et 19h30/20h30 (Maud ROUCHETTE) ;
- 1 cours de Danse Moderne Jazz enfants 6/8 ans le lundi 17h30 /19h30 (Patricia ALLES) ;
- 1 cours de Danse Moderne Jazz enfants 9/11 ans le lundi 18h30 /19h30 (Patricia ALLES) ;
- 1 cours de Danse Moderne Jazz ados le jeudi 18h30 /19h45 (Patricia ALLES) ;
- 1 cours de Danse Moderne Jazz adultes le lundi 20h00/21h30 (Patricia ALLES) ;
- 2 cours de Break Dance enfants à partir de 7 ans- 17h15/18h15 et 18h15/19h15 (Yann ROUTIS) ;
- 1 cours de Break Dance ados 19h15/20h30 (Yann ROUTIS) ;
- La compagnie Break dance 20h30/22h00 ;
- 1 cours de Théâtre enfants le mercredi 16h30/17h45 (Isabelle HULOT)
- 1 cours de Théâtre adultes le jeudi 20h00/21h30 (Isabelle HULOT) ;
- Hatha Yoga : 6 stages le samedi ou dimanche (Sylvie).

Nos activités se déroulent dans la salle Polyvalente ou dans la salle de la Grange d'Angervilliers.

Nouveautés : Cette année nous avons ouvert un cours de Théâtre pour les enfants à partir du CE2 le mercredi après-midi et un cours de Body Zen le vendredi soir.

Le cours de Break dance adultes a été remplacé par la création d'une Compagnie dirigée par Yann.

Malheureusement, nous avons été obligés de fermer un cours de Danse Moderne Jazz enfants de 4/5 ans et surtout de fermer la section Danse Contemporaine par manque d'adhérents. Nous remercions sincèrement Alice pour ces années passées auprès de nous.

Nous avons participé à la Fête du Village du samedi 22 juin par l'intermédiaire d'un stage de Body Zen à la salle polyvalente et une démonstration de Zumba Kids au stade d'Angervilliers.

Pour la première fois, nous avons été obligés de reporter notre gala de danse « **TARDIS** » du samedi 29 juin au samedi 28 septembre 2019 en raison de la canicule.



Nos événements de la saison dernière

- Assemblée Générale le samedi 23 mars 2019 salle de la Grange.
- Le repas des adhérents au restaurant « **Le sabot Rouge** » à Limours: le vendredi 5 avril 2019 ;
- La représentation Théâtrale ADYG « **LE BOURGEOIS GENTHILOMME** » le samedi soir 15 juin 2019 ;
- La Fête du Village le samedi 22 juin ou nous avons participé par un stage de Body Zen à la salle polyvalente et par une démonstration de Zumba Kids au stade d'Angervilliers ;
- Notre Gala annuel de danse « **TARDIS** » du samedi 29 juin qui a été reporté au samedi 28 septembre en raison de la canicule.

Les événements de la nouvelle saison

- Un stage de zumba le samedi 23 novembre 2019 ;
- Le Gala annuel de Danse ADYG le samedi 30 mai 2020 ;
- Représentation théâtrale ADYG : dans le courant du mois de juin ;
- La fête du village le samedi 27 juin (à confirmer).

Des remerciements de la part de toute l'équipe ADYG à Erwan pour sa gentillesse et son investissement auprès de l'association.

Françoise LEDUC : 06 31 61 69 26 ou françoise.leduc@sfr.fr

Anne LE MASLE : 01 64 59 10 81

Très bonne Année 2020 à tous.

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article



2019 a été riche en manifestations pour les Foulées

Janvier - Notre assemblée générale a réuni un grand nombre de participants. Elle a été suivie d'un repas choucroute dans une ambiance très conviviale et d'une soirée dansante.

Février - 46 participants prenaient le car pour un WE ski-raquettes dans le Jura et se sont lancés en ski de fond ou raquettes sur les pistes encadrés par des moniteurs.

Avril - Notre repas annuel s'est tenu au Relais de la Bénerie à Limours où une quarantaine de Fouléens ayant couru, marché ou pédalé tout l'hiver, ont apprécié le cadre et le menu proposé.

Mai-Juin - C'est sous un beau soleil que 36 Fouléens ont participé au séjour vélo proposé dans le Marais Poitevin pour le W-E de l'Ascension et ont pu profiter de quelques visites culturelles et du paysage pittoresque avec des marais verdoyants, une faune diversifiée et des barques naviguant sur des canaux.

Notre W-E rando-VTT se déroulait à Granville du 15 et 16 juin. Après un voyage en car, 32 participants étaient ravis d'arpenter les bords de mer en marchant ou en VTT.

Un Run & Bike organisé dans le cadre de la fête du village a clôturé cette saison 2018-2019

Septembre - Cette saison a débuté pour nos coureurs à Argentat sur Dordogne (Corrèze) pour notre W-E compétition. Accompagnés de supporters randonneurs, ils se sont alignés sur différents trails dont un trail de 103 km avec 4200 m de dénivelé.



Octobre - 29 randonneurs ont profité d'une belle semaine bretonne à Erquy (22) pour découvrir différents caps, criques, îles et des kilomètres de plages de sable blanc qui composent le paysage de la Côte d'Emeraude.



Revenus dans notre petit village, les entraînements continuent même pendant les vacances scolaires pour celles et ceux qui le souhaitent.

Tout au long de l'année diverses courses pédestres aux alentours ont été proposées à nos compétiteurs notamment le trail de Bonnelles et l'incontournable course des 4 Châteaux qui a lieu en novembre. Les Foulées ont participé à 28 compétitions (89 engagements) à travers la France et même un trail au Maroc !!



Les vététistes malgré l'automne pluvieux et ce début d'hiver, sont de plus en plus nombreux à se retrouver régulièrement le dimanche matin pour enfourcher leur bolide et sillonner la région.

Quant aux randonneurs, outre les randonnées proposées aux alentours, ils ont visité au cours de cette année lors des randonnées à PARIS : le CESE (Conseil Economique Social et Environnemental), le Panthéon, le jardin botanique de la Fac de pharmacie, le Musée Bourdelle et les Galeries Lafayette.



Pour tous renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter :

Josiane FRECHE : 06.81.59.17.01 ou Nadine FILLION : 01.64.59.09.48

Toute l'équipe des Foulées vous souhaite une bonne et heureuse année 2020





2001 Naissance de l'Association.....

**L Loisirs
A Arts
C Culture**

Voici les trois lettres clés d'évasion. Cet été, une idée a germé. Notre envie de sortir, découvrir, apprendre, nous a réunis et permis de créer notre Association. Ces trois lettres magiques réunies nous donnaient une belle image : LAC. Les statuts créés, déposés, le plus délicat restait à faire : vous faire connaître notre Association et vous proposer des sorties pour tous. Très vite, dès le forum, les inscriptions ont dépassé nos espérances. 150 membres (99 adhésions) nous ont rejoints et fait confiance.

....2019 Dernière Assemblée Générale



Le bilan très positif de l'activité de l'Association durant 2001-2019 représente 150 manifestations sous la forme de sorties d'une demi-journée ou soirée (théâtre, cabaret, visite ...), d'une journée dans la Région ou en Province et 17 voyages de 3 à 8 jours.

Le nombre total d'adhérents ayant participé à une ou plusieurs sorties est de l'ordre de 5 500 personnes soit l'équivalent de trois fois la population de notre Village.

Après l'arrêt définitif des comptes, le Bureau et les Membres de l'Association ont décidé de verser le solde du compte bancaire à la Caisse des Écoles ; les montants alloués à chacune des écoles ont été les suivants, école maternelle 1069 € et pour l'école élémentaire 2198,54 €



Octobre 2019, déjeuner convivial et amical à la Bènerie avec l'ensemble des adhérents

Une fois de plus la saison 2018/2019 a été très riche pour les judokas du JCA.

Outre les nombreuses manifestations amicales ou officielles auxquelles nos compétiteurs ont pu participer, le tournoi amical annuel du club qui a eu lieu le 19 mai a encore une fois été une grande réussite. Merci encore aux bénévoles qui font en sorte que cette journée soit à chaque fois une réussite.

Le club a organisé une séance d'initiation Self Défense ouverte aux familles des adhérents du cours adulte. Ce fut l'occasion d'un moment très convivial et de partage très apprécié.

Le club a changé de logo et nous remercions Mr Harold BZYL pour ses différentes propositions. Nous avons pu lancer une commande de sweat et de t-shirt au couleur du club qui a bien fonctionné, pour l'année 2020 nous allons relancer une campagne.

Au JCA, on pratique le judo pour le plaisir avant tout mais aussi, si on le souhaite, pour se confronter à d'autres lors de tournois amicaux ou de compétitions officielles. Nos judokas ont ainsi participé aux tournois de Limours, Saclay, Etampes par équipe et aux compétitions officielles de Brétigny.

Une initiation judo a été mise en place en collaboration avec l'école maternelle et fut l'occasion d'un autre bon moment de partage.

L'année sportive s'est clôturée avec notre traditionnelle cérémonie de remise des ceintures permettant aux familles de découvrir les progrès de leurs enfants. C'est toujours une grande fierté pour eux de montrer ce qu'ils ont appris. Cette année, ce fut également l'occasion de récompenser l'un de nos judokas ayant particulièrement brillé en représentant notre club au stage Elite de l'institut du Judo à Paris ainsi qu'aux championnats d'Île de France où il parvient à se hisser en finale. Bravo encore à Peter DAMARS.

Le Forum des associations fut l'occasion de vous retrouver après la trêve estivale. Bienvenue aux nouveaux adhérents, toutes catégories confondues, grâce à qui nous avons augmenté nos effectifs.

Nous tenons à rappeler ici que les membres du bureau sont tous bénévoles et que cela fait longtemps que nous œuvrons pour que le Judo Club d'Angervilliers puisse offrir à tous un environnement propice à l'épanouissement de chacun. Aussi, pour permettre à vos enfants de poursuivre leur apprentissage, d'accomplir de belles performances, à vous membres du cours adulte de continuer à développer l'esprit Judo, à vous parents d'adhérents, nous demandons de venir nombreux à l'Assemblée Générale du club qui aura lieu début 2020 et de proposer vos services. Nous avons besoin de vous. **Sans vous le club ne pourra pas durer !**

Pour terminer, voici quelques événements à venir :

- Assemblée Générale du JCA fin Janvier / début Février 2020 (date à confirmer)
- Tournoi d'Angervilliers fin mai/début Juin 2020 (date à confirmer)
- Remise des ceintures et fête du club en Juin 2020 (date à confirmer)

Pour tout renseignement :

Corinne POTTIER (présidente) : 06 80 88 05 70 / jca.angerv@gmail.com

Retrouvez-nous sur la page Facebook du JCA :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100015576072583>



Le club des séniors est ouvert tous les Mardis et même pendant les vacances de 14 h à 18 h.

C'est avec joie que nous venons d'accueillir 2 couples et 2 personnes, la panoplie des jeux s'agrandit et les sorties font partie de nos activités.

Si vous souhaitez rejoindre le Club pour partager des moments de détente, de jeux...

venez nous rencontrer les mardis après-midi, salle de la Grange à partir de 14h00.

Une participation financière vous sera demandée.

Mme THEBAULT T. Tél : 06 74 47 66 73

Mme WEHRBACH G. Tél : 06 78 86 84 79

clubseniors91@gmail.com

Club des Séniors
d'Angervilliers



L'année 2018/2019 encore une saison difficile pour la faune sauvage, dû au bouleversement climatique de ces dernières années.

Le manque d'eau, de nourriture (graminées, fruits, herbes, rosacés).

les membres de l'association redoublent d'efforts tout l'année pour aménager des zones propices à la faune sauvage, apporter de l'eau, des céréales, des sels minéraux sur le territoire, ceci profite à toute la faune des insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons...) aux oiseaux et mammifères petits et grands etc.

Tout au long de l'année les Angervilleroises et Angervillerois ont fait appel à nous pour réguler les espèces d'animaux non domestiques susceptibles d'occasionner des dégâts dans les propriétés privées. Nos interventions, conformes à la réglementation, ont permis d'éviter la destruction des volailles et de sécuriser les lieux. Des postes de tir surélevés sécurisés ont été mis en place pour endiguer la prolifération des sangliers vecteurs d'accidents, de dégâts sur les cultures, les prairies, les jardins etc.

Le 7 septembre nous avons organisé un ball-trap, route du Val-Saint-Germain, qui était ouvert à tous et à toutes, villageois et villageoises, des personnes non chasseuses du village sont venues participer au ball-trap. C'était l'occasion de nous rencontrer, de dialoguer, de s'informer sur la gestion, l'observation de la faune locale, la chasse étant également une formidable école de la vie faunistique.

La sécurité est l'une de nos préoccupations comme le montre le port de gilets oranges ou jaunes, la pose de pancartes "chasse en cours", la mise en place de postes de tirs surélevés.

N'hésitez pas à rencontrer un des membres de notre association, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions, la sécurité et la convivialité passe également par le dialogue.

Dans l'attente de vous rencontrer, l'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Cynégétiquement votre.



N° APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

ADMR

11 place du Général de Gaulle
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 11 84
www.admr.org
responsable.saad@admr91.fr

GOMETZ AMBULANCE

54 rue du Beau Site
91440 BURES-SUR-YVETTE
Tél : 01 69 07 81 35
www.gometz-ambulances.fr/

ASSAINISSEMENT SYNDICAT DE L'ORGE

163 route de fleury
91172 Viry-Châtillon Cedex
Tél : 01 69 12 15 40
www.syndicatdelorge.fr
info@syndicatdelorge.fr

AVOCAT

Ordre des Avocats
Palais de Justice
91012 EVRY Cedex
Tél : 01 60 77 11 88
www.avocats91.com
Permanence gratuite

CPAM

CPAM de l'Essonne -
accueil d'Arpajon
15 rue Jules-Lemoine
91290 Arpajon
Pour écrire :
CPAM de l'Essonne
91040 EVRY Cedex
Tél : 36 46
www.ameli.fr

CAF

Caf de l'Essonne TSA 21 131
91013 ÉVRY Cedex
Tél : 0 810 25 91 10
du lundi au vendredi de 9h00 à
16h30
www.caf.fr

CANICULE INFO SERVICE

Tél : 0 800 06 66 66

CENTRE ANTI-POISON

Tél : 01 40 05 48 48

CENTRE DES IMPÔTS

29 avenue Gal De Gaulle
91295 ARPAJON Cedex
Tél : 01 69 26 84 00
www.impots.gouv.fr

CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE

2 rue Potelet
91410 DOURDAN
Tél : 01 60 81 58 58 (Standard)
Tél : 01 60 81 58 59 (Urgences)

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY

4 place du Général Leclerc
91400 ORSAY
Tél : 01 69 29 75 75

CENTRE MÉDICAL DE BLIGNY

Route de Bligny
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél : 01 69 26 30 00
Consultations externes :
Tél : 01 69 26 31 31

CLIC DU HUREPOIX

2 rue de Marcoussis
Cour de La Grange B.P. 40 001
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 71 48
www.clic-hurepoix.fr
cgh.limours91@orange.fr

CIDSS

Médiation, Droit des femmes
et des familles, aide juridique
Sur rendez-vous.
Mairie de Dourdan
Esplanade Jean Moulin
91410 DOURDAN
Tél : 01 60 81 14 14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCPL

615 rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél : 01 64 90 79 00
www.cc-paysdelimours.fr

EAU OUEST ESSONNE

24 rue du Général Leclerc
91470 FORGES-LES-BAINS
Tél : 01 64 59 65 28
astreinte : 06 45 54 34 79
abonne@eauouestessonne.fr
www.eauouestessonne.fr

LA POSTE

3 avenue Chambord
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 01 62

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

128 av. des Champs Laniers
91940 LES ULIS
Tél : 01 64 86 11 10

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Composer le 15 pour obtenir
un rendez-vous.
35 boulevard Debreuil
91400 ORSAY
Tél : 01 69 13 91 91
Samedi de 14h à 20h dimanche
et jours fériés de 8h à 20h.

MISSION LOCALE DES 3 VALLÉES

615 rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél : 01 69 26 09 30

NOTAIRES

Chambres des Notaires de
l'Essonne
(Permanence gratuite)
Tél : 01 60 78 01 27
www.chambre-essonne.notaires.fr

PERCEPTION

22 rue Debertrand
91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 70 63
www.impots.gouv.fr

PÔLE EMPLOI

3 Avenue Eugène Vernholes
91410 DOURDAN
Tél : 39 49
www.pole-emploi.fr

Gendarmerie de St Chéron

16 impasse Vauvilliers
91530 ST-CHÉRON
Tél : 01 64 56 60 34

Pompes Funèbres Funérarium

6 rue des Jalots
91410 DOURDAN
Tél : 01 39 68 04 47

Pompes Funèbres Cano

41 rue de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83

Pompes Funèbres Dourdannaises

39 rue Fortin
91410 DOURDAN
Tél : 01 64 56 03 38
contact@pf-dourdan.fr
pompesfunebresdourdannaises.fr

POMPIERS

Rue de la Brelandière
91470 LIMOURS

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

Boulevard de France
91000 EVRY
Tél : 01 69 91 91 91

TAXI Daniel FELIX

5 impasse de la Glacière
91470 ANGERVILLIERS
Tél : 01 64 59 18 12
Tél : 06 13 74 46 09
daniel.felix@aliceadsl.fr

SIREDOM

6 rue du Buisson Rondeau
91650 BREUILLET
Tél : 01 69 94 14 14
www.siredom.com
collecte@siredom.com
contact@siredom.com

SOUS-PRÉFECTURE

Avenue du Général De Gaulle
91125 PALAISEAU
Tél : 01 69 91 91 91
www.essonne.pref.gouv.fr

URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTICITÉ

Tél : 08 10 33 30 91



**Mairies pouvant délivrer
les cartes d'identité et les
passeports**

Mairie de Dourdan

Esplanade Jean Moulin
91410 DOURDAN
Tél : 01 60 81 14 14

Mairie d'Etréchy

Place Charles de Gaulle
91580 ETRÉCHY
Tél : 01 60 80 33 77

Mairie d'Arpajon

70 Grande Rue
91290 ARPAJON
Tél : 01 69 26 15 05

Mairie des Ulis

Rue du Morvan
91940 LES ULIS
Tél : 01 69 29 34 00

Mairie de Gif sur Yvette

9 square de la Mairie
91190 GIF-SUR-YVETTE
Tél : 01 69 18 69 18



Nos commerces

Aux Tentations Gourmandes

Boulangerie-Pâtisserie
11 rue de l'Église
01 64 56 54 32

Du lundi au samedi :
7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Dimanche :
7h30 - 13h00 - fermée l'après-midi
Fermeture le jeudi

Rapid Market

Alimentation générale,
relais colis, dépôt pressing,
pizza, sandwicherie
(sur place ou en livraison)
Place des Copains d'Abord
01 64 56 15 49

Du lundi au dimanche :
de 9h00 à 22h00
sans interruption

Caroline coiffure

Coiffeur
31 Grande Rue
01 64 59 11 78

Mardi :
9h15 - 12h00

Du mercredi au samedi :
9h15 - 12h30 / 14h00 - 18h30

Fermeture
le dimanche et le lundi

Les professionnels de santé de la commune

Pharmacie Clausier	Pharmacie	5 bis rue de Limours	01 64 59 18 38
Dr Nguyen	Dentiste	5 bis rue de Limours	01 64 59 00 48
Julie Fidalgo	Infirmière	5 rue de Limours	06 30 59 47 91
Myriam Diotallevi	Hypnothérapeute	5 rue de Limours	06 03 58 13 18
Nadine Chaligné	Psychologue	5 rue de Limours	07 85 97 14 84
Ludovic Depasse	Ostéopathe	5 rue de Limours	07 88 75 82 00
Sonia Lebreuilly	Sexologue	5 rue de Limours	06 68 80 29 95
Cécile Hertault	Psychologue	5 rue de Limours	06 75 33 40 31
Didier Florent	Kinésithérapeute	Maison de retraite	01 60 81 25 48
Sophie Bertotto	Kinésithérapeute	Maison de retraite	01 64 91 30 85
François Sagnac	Kinésithérapeute	Maison de retraite	01 64 91 30 85

Transport



LIGNE 39.38 ANGERVILLIERS > BRIIS-SOUS-FORGES				LIGNE 39.38 BRIIS-SOUS-FORGES > ANGERVILLIERS			
du lundi au vendredi							
		Jours de fonctionnement		LMMJV		LMMJV	
Angervilliers	Centre	6:25	6:55	7:25	Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	18:00 18:30 19:30
	Alouetterie	6:26	6:56	7:26	Vaugrigneuse	Mairie	18:02 18:32 19:32
Forges-les-Bains	Bajolet	6:28	6:58	7:28		Petites Buttes	18:05 18:05 19:05
	Bois d'Ardeau	6:29	6:59	7:29		Machery	18:07 18:37 19:37
Vaugrigneuse	Machery	6:30	7:00	7:30	Forges-les-Bains	Bois d'Ardeau	18:08 18:38 19:38
	Petites Buttes	6:32	7:02	7:32		Bajolet	18:09 18:39 19:39
	Mairie	6:35	7:05	7:35	Angervilliers	Alouetterie	18:11 18:41 19:41
Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	6:37	7:07	7:37		Centre	18:12 18:42 19:42

Cette ligne ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons que des navettes gratuites sont à votre disposition le mardi pour le centre commercial des Ulis et le jeudi pour le marché de Limours.



Naissances

En 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous :

GROLHIER Lou.....	05 janvier 2019	CANNET Aaron.....	02 juin 2019
MASSIAH Sloann.....	11 janvier 2019	TRINDADE ROUSSEL Julia	17 juillet 2019
LE GOAZIOU Maëlle.....	24 janvier 2019	GUINGAT Maëlie	17 juillet 2019
MÉNARD Harriette	13 février 2019	ROULOT Iris.....	08 août 2019
BISCHOFF Tiago	01 mars 2019	DULAC Alicia.....	09 août 2019
REINHARD Slowen.....	18 mars 2019	PASQUIER Estelle.....	06 septembre 2019
STERPONE Milo	24 mars 2019	PEREIRA Rose	11 septembre 2019
SOLEILLANT Marius.....	26 mars 2019	BAPTISTA DA COSTA Ilenzo.....	17 septembre 2019
GAUTIER-CHEVREUX Mahé.....	01 mai 2019	CORNACCHIA BESSA Alicia	1 ^{er} novembre 2019



Décès

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de :

Lucien LUGON.....	3 janvier 2019
Raymonde PODEUR née FARINEAUX.....	10 janvier 2019
Jeannine PERIZ née OIGNET.....	18 janvier 2019
Georgette COHEN née SAINT JALMES	24 janvier 2019
Jacqueline MONDEVILLE née MAUBERT	31 janvier 2019
Christian DUBOIS	3 février 2019
Colette MERLE née JEAN.....	4 avril 2019
Geneviève ISAMBERT née JOLY	16 avril 2019
Quentin BERQUIER	21 avril 2019
Gilles LOPES	28 avril 2019
Thérèse MILLARD née DUFRESNE.....	1 juillet 2019
Gisèle DAMARS née LAMY	28 juillet 2019
Andrée SCATTON née DECK.....	5 août 2019
Madeleine DOISNEAU née GUÉRIN.....	29 août 2019
Christophe LUZI.....	12 septembre 2019
Jacques BERNOT	20 octobre 2019
Denise GERANT née CASTEL.....	20 octobre 2019
Martin MICHEL	7 novembre 2019
Jacqueline CONTENT née LEROY	16 novembre 2019
Patrick ROY	29 novembre 2019
Maurice SERON	06 décembre 2019



Mariages

Nous adressons nos sincères félicitations aux mariés :

Élodie DÉRET & Steve DOUÉ 21 juin 2019
 Marie-Laure GENET & David POTTIN 27 juillet 2019
 Céлина PERRIN & Ludovic MÉNARD 14 septembre 2019
 Audrey CHAMOROT & Cédric MARCHAND 9 novembre 2019



Élodie DÉRET & Steve DOUÉ



Marie-Laure GENET & David POTTIN



Audrey CHAMOROT & Cédric MARCHAND



Céлина PERRIN & Ludovic MÉNARD





Créateur de richesses locales



Retrouvez toutes nos réalisations sur www.wienerberger.fr



Nos briques et nos tuiles en terre cuite sont produites localement et mises en œuvre par des entreprises de proximité.



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,



ZA du Chêne - 6, Rue de la Montagne de Maise
Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10



Boulangerie - Pâtisserie AUX TENTATIONS GOURMANDES

11 rue de l'église - 91470 Angervilliers
01 64 56 54 32
auxtentationsgourmandes@gmail.com

*Du lundi au samedi (fermé le jeudi)
de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30
Dimanche de 7h30 à 13h*



ECT



DES TERRES DES PROJETS LA VIE



Acteur de l'aménagement francilien engagé dans la réutilisation des terres de chantier, ECT adapte son activité aux enjeux locaux : ECT sécurise des sites sensibles, les renature en parcs paysagers et promenades ouvertes au public, rend des terrains à l'agriculture, les reboise ou permet l'implantation de centrale photovoltaïque.

Concertation avec les collectivités locales, traçabilité des terres, sécurité et respect de la biodiversité sont au cœur de la démarche de conception et d'exploitation de nos sites.

www.groupe-ect.com